



**De meilleurs
services de
santé grâce aux
professionnels
hospitaliers**



OPSEU Ontario Public Service
Employees Union
SEFPO Syndicat des employés de la
fonction publique de l'Ontario

LE SEFPO LE SYNDICAT DE L'ONTARIO
DANS UN MONDE QUI CHANGE



Les professionnels hospitaliers améliorent leur milieu de travail

En 1969, des technologues médicaux du Peterborough Civic Hospital ont décidé qu'ils avaient besoin de se syndiquer.

À l'hôpital, leur milieu de travail se dégradait; les laboratoires étaient gérés comme des chaînes de montage. Travaillant à l'étroit, avec aucun espoir d'avancement, de faibles salaires et de fréquents changements de personnel, ils étaient démoralisés. Les technologues demandaient simplement plus de dignité pour leur travail et plus de respect pour leurs aptitudes.

Que faire?

Les seuls technologues médicaux syndiqués de l'Ontario travaillaient dans les laboratoires du gouvernement et appartenaient à la *Civil Service Association of Ontario* (CSAO) – l'organisation ayant précédé le SEFPO. C'est la raison pour laquelle les technologues de Peterborough ont fait appel à la CSAO.

À la CSAO, ils ont trouvé une organisation qui respectait leur professionnalisme et dévouement à l'égard des soins aux patients. La CSAO a fait respecter leurs droits au travail et leur a procuré les moyens nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail.

C'est grâce à ce premier pas, à leur décision d'adhérer à la CSAO, que le SEFPO est devenu par la suite le syndicat prédominant des professionnels hospitaliers en Ontario. Une décision qui allait également changer la nature même du SEFPO.

Ces technologues médicaux de Peterborough furent les membres fondateurs de la Division des professionnels hospitaliers, qui est aujourd'hui forte de quelque 18 000 membres dans 80 hôpitaux publics de l'Ontario.

Voyant que leurs collègues syndiqués au SEFPO négociaient de bonnes conventions collectives, de nombreux autres professionnels hospitaliers ont rejoint le SEFPO. L'augmentation du nombre de membres a ainsi donné plus de force au SEFPO pour représenter les travailleurs de la santé.

En 1976, la Commission des relations de travail de l'Ontario a statué qu'un large éventail de spécialistes hospitaliers autres que les médecins et le personnel infirmier devraient être organisés au sein du groupe des « paramédicaux ». Ils s'agissaient des technologues, des inhalothérapeutes, des techniciens, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des pharmaciens, des phoniatres, des travailleurs sociaux et de nombreux autres employés hautement qualifiés et spécialisés. Il existe 31 catégories d'emplois dans ce groupe en 2012 et un accord prévoit l'intégration de nouvelles catégories au fur et à mesure de leur création.

Alors que de plus en plus de travailleurs hospitaliers rejoignaient le SEFPO, certains d'entre eux ont décidé de « négocier centralement », c'est-à-dire que les représentants syndicaux de plusieurs hôpitaux ont négocié directement avec l'Association des hôpitaux de l'Ontario qui représente les dirigeants d'hôpitaux. La première ronde de négociation centrale, qui comprenait cinq hôpitaux de la région de Toronto, a eu lieu en 1975.

Les professionnels hospitaliers négocient dans le cadre de la *Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux* qui leur interdit le droit de grève et le remplace par l'arbitrage exécutoire pour résoudre les différends.

Au fil des ans, l'habileté du SEFPO en matière d'arbitrage a permis aux professionnels hospitaliers de conclure des ententes décisives. Les contrats du SEFPO négociés centralement sont ainsi devenus la norme pour tous les contrats, quel que soit le syndicat. À ce jour, le SEFPO est encore le seul syndicat à négocier centralement au nom des professionnels hospitaliers en Ontario.

Entre 1976 et 1990, grâce à une série de décisions arbitrales et de négociations directes, le SEFPO a pu faire établir que le travail des technologues autorisés était comparable à celui des infirmières et infirmiers autorisés. Cet effort continu et concerté a permis de combler un écart significatif de salaire pour les professionnels hospitaliers.

S'ajoutant aux membres des services et agences du secteur public élargi, le nombre croissant de travailleurs hospitaliers a créé une nouvelle dynamique au SEFPO. Ayant déjà travaillé dans un milieu de travail non-syndiqué et été témoin des changements qu'un syndicat pouvait leur apporter, les professionnels hospitaliers ont donné un second souffle au SEFPO et eu une influence positive et colossale sur la culture même du syndicat.

En 1993, d'un bout à l'autre de la province, le SEFPO et d'autres syndicats représentant les travailleurs hospitaliers sont descendus dans la rue. Afin d'obtenir le contrôle de leurs régimes de retraite, ils ont fait du piquetage à l'heure du déjeuner. Le Régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) était contrôlé par l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les syndicats voulaient avoir leur mot à dire dans la gestion et les placements. Les efforts qu'ils ont déployés sur les lignes de piquetage et la campagne « Je défends ma pension » ont porté fruits. Ils ont obtenu la parité au conseil des fiduciaires du régime de retraite HOOPP – c'est-à-dire une participation égale entre les représentants du syndicat et de l'employeur. Deux représentants du SEFPO siègent à présent au conseil des fiduciaires afin de défendre les intérêts des membres et veiller à la sécurité de leur retraite.

Le SEFPO est véritablement devenu le premier syndicat ontarien des travailleurs de la santé en 1999, l'année où les 2 100 membres de l'Association of *Allied Health Professionals* (section de l'Ontario) ont voté en faveur de la fusion avec le SEFPO. Cette première fusion avec un autre syndicat a permis au SEFPO de devenir le syndicat de prédilection des professionnels hospitaliers.

En 2000, le SEFPO a ratifié une convention collective centrale qui couvrait quelque 5 000 professionnels de la santé de 42 hôpitaux de l'Ontario. Lors de la ronde suivante, 44 hôpitaux participaient aux négociations. Ces négociations ont amené, entre autres, à la création d'un comité ayant pour tâche de faire connaître le travail des professionnels hospitaliers et l'importance de leur travail pour les soins de santé.

En 2011, la ronde de négociation centrale a concerné 9 000 travailleurs de la santé de 46 hôpitaux. La décision arbitrale, en vigueur jusqu'en 2014, prévoit des montants forfaitaires pour les deux premières années, une augmentation de salaire générale de 2,75 pour cent la troisième année, de même que des prestations de retraite anticipée pour les employés âgés de 57 à 65 ans, des améliorations aux dispositions du libellé relativement à la discrimination, au harcèlement, et au congé de deuil.

Que ce soit par l'entremise des négociations collectives ou des campagnes syndicales, le SEFPO s'est toujours efforcé de promouvoir publiquement le travail des professionnels hospitaliers. Comparé au travail des médecins et infirmières, une grande partie du travail des professionnels hospitaliers est effectuée dans l'ombre, loin du regard des malades et des familles.

Lors de la flambée épidémique du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003 et alors que les hôpitaux de la région de Toronto avaient du mal à enrayer cette maladie inconnue jusqu'à ce jour, l'importance de leur travail est apparue au grand jour. Des milliers de travailleurs de la santé étaient mis en quarantaine tandis que tous demandaient davantage d'informations pour protéger leur santé. Le SEFPO a fait partie de la commission d'enquête qui a été mise en place pour empêcher qu'un événement similaire ne se reproduise.

Si les syndicats de la santé sont en rivalité pendant les campagnes de syndicalisation, ils travaillent ensemble quand ils doivent résoudre des problèmes communs. En 2007, le SEFPO a fait équipe avec d'autres syndicats pour améliorer la sécurité des matériels médicaux. Ils ont déterminé que l'utilisation d'aiguilles plus sécuritaires permettrait d'éviter 33 000 blessures par an dans la province et d'économiser plusieurs millions de dollars en coûts de soins de santé. Une campagne de sensibilisation et un site Web ont permis de mettre en évidence le problème et les travailleurs de la santé se sont rassemblés à Queen's Park pour appuyer *la Loi de 2005 sur l'utilisation d'aiguilles sûres pour sauver des vies*.



Expérience

Imagination

Résultats

Leurs efforts ont porté fruits et le gouvernement a investi 55 millions de dollars dans de nouveaux respirateurs et des aiguilles de sûreté ou des systèmes sans aiguilles.

Les dispositions de la convention collective du SEFPO concernant les « obligations du successeur » ont permis de protéger des emplois à Kincardine en 2008, quand une société privée de physiothérapie à but lucratif a mis un terme à son projet d'établir des services de consultations externes et de faire payer les patients. En apprenant qu'il devrait payer les salaires des physiothérapeutes syndiqués, l'employeur a jeté l'éponge.

Parce que les milieux de travail sont en perpétuelle évolution, le SEFPO œuvre de multiples façons pour répondre aux besoins et priorités des membres : maintenir l'équité salariale des travailleurs hospitaliers; trouver des solutions à la violence dans le lieu de travail; s'attaquer au manque de personnel et à l'augmentation constante des charges de travail et améliorer l'ergonomie. Le SEFPO s'est beaucoup impliqué pour qu'on reconnaisse enfin que les travailleurs hospitaliers jouent un rôle primordial dans l'excellence de notre système de santé.

Connaissant le travail des organismes de réglementation et des ordres professionnels, le SEFPO possède l'expérience pour représenter ses membres lorsqu'ils doivent discuter avec leur ordre professionnel.

À la table de négociation, lors de présentations visant à clarifier des questions de politique et à informer le public ou par l'entremise de nombreux autres moyens, le SEFPO s'efforce de résoudre les problèmes de ses membres.

Il y a au SEFPO une « division spéciale » qui se consacre aux professionnels hospitaliers. Les dirigeants élus de la Division des professionnels hospitaliers parlent au nom des membres, défendent leurs intérêts au sein du syndicat et à travers la province, mettent en valeur le rôle des travailleurs hospitaliers et les aident à négocier les meilleures conventions collectives possibles.

La Division des professionnels hospitaliers fait partie du Conseil divisionnaire des soins de santé, qui regroupe quelque 40 000 membres dans les divers services de santé qui œuvrent ensemble afin d'influencer les politiques générales ayant trait à la santé des Ontariens.

Être membre du SEFPO, c'est bénéficier d'une meilleure sécurité d'emploi, du soutien d'une solide équipe de professionnels, de conseils relatifs aux pensions et services sociaux, d'une expertise en matière de sécurité et santé au travail, de nouvelles possibilités de formation, et d'une représentation lors de la procédure de règlement des griefs afin de résoudre un différend au travail. Et peut-être plus important, être membre du SEFPO, c'est recevoir le respect et la dignité que l'on mérite au travail, ainsi que la reconnaissance de ses compétences et de sa contribution aux soins de santé de l'Ontario.

Parce qu'il défend depuis longtemps les intérêts des travailleurs de la santé et des patients, le SEFPO possède l'expérience et l'imagination qui lui permettent de répondre aux besoins et attentes des professionnels hospitaliers. C'est pourquoi le SEFPO est le syndicat de l'Ontario dans un monde qui change.



en récréation - infirmière autorisée - assistante en réhabilitation - conseiller en réhabilitation -
coordonnatrice de la réadaptation - analyste de la recherche - agrégé de recherche - adjointe à la
recherche - commis aux programmes de recherche - coordonnatrice de recherche - spécialiste de
méthodologie de la recherche - coordonnateur de la formation à la recherche - praticienne en soins
respiratoires - inhalothérapeute - technologue en ultrasonographie - travailleur social - assistante
sociale - sociologue - technologue spécialisé en échographie - orthophoniste - assistant phoniatre
- agent d'aide à la vie autonome - technologue en chef en médecine nucléaire - coordonnateur
clinicien en médecine nucléaire - technologue en soins cardio-pulmonaires - technicien en cardio-
vasculaire - technicien en échographie cardiaque - technicienne en chef en échographie - technicien
en science biomédicale - technicien en échographie - technicienne en chef de l'électrocardiographie -
technicien de laboratoire - technicien en inhalothérapie - technicienne en électromyographie -
technicienne de soins infirmiers - technicienne en radiologie - technicien
des fonctions pulmonaires - technicien en soins infirmiers - technicien en ultrasonographie -
technicien vasculaire - thérapeute en développement - technologiste en cardiologie - technologue
moussable - technologue en diététique - technologue en soins infirmiers - technologue de l'électrocardiographie -
technologue en électronique - orthopédiste - orthopédiste - technologue en
électromyographie - technologue en soins infirmiers - technologue en radiologie -
cardiologie - technologue en imagerie médicale - technologue en radiologie - technologue en laboratoire
- technologue en neurophysiologie - thérapeute - technicien en radiologie de laboratoire -
technologue principale en radiologie - technologue principale en soins respiratoires - technologue
en échographie - technologue en soins infirmiers - technologue en ultrasonographie
- évaluateur de la capacité de travail - technicien en radiologie professionnelle - conseiller en
réadaptation professionnelle - technicien en radiologie professionnelle - technicienne en radiologie professionnelle

LE SYNDICAT DE L'ONTARIO DANS UN MONDE QUI CHANGE



LE **SEFPO** LE SYNDICAT DE L'ONTARIO DANS UN MONDE QUI CHANGE

Pour joindre un organisateur du SEFPO :

dans la région du Grand Toronto, composez le 416-448-7440

De n'importe où en Ontario, composez le 1-800-268-7376

2550, ave. Victoria Park, bureau 400, Toronto, (Ontario) M2J 5A9

www.sefpo.org